

LE SNES-FSU, PRÉSENT ET ACTIF AUPRÈS DE TOUS LES COLLÈGUES



Téléphone : 01.41.24.80.56

Mail : s3ver@snes.edu

Site : versailles.snes.edu

Twitter / Facebook : @SNESVersailles

Adresse : Section académique du SNES-FSU Versailles
3, rue Guy de Gouyon du Verger - 94 112 Arcueil cedex
RER B Arcueil-Cachan (plan d'accès sur notre site)



Les permanences téléphoniques de la section académique du SNES-FSU Versailles

- Pour toutes les questions générales (carrière, mutations, rémunération...) : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
- Pour les stagiaires : mercredi après-midi
- Pour les CPE : vendredi matin
- Pour les PsyEN : vendredi matin

Le SNES-FSU Versailles pour vous informer... et vous former

Accueil des stagiaires

- Lundi 30 août à 17h : réunion d'information en visioconférence.

Tous les détails sur notre site versailles.snes.edu dans la rubrique « Entrer dans le métier ».

Venez poser vos questions, préparer la rentrée, trouver des informations, comprendre les enjeux de l'année de stage...

- Jeudi 26 août : présence des militants SNES-FSU lors de l'accueil institutionnel.

Venez rencontrer les militants du SNES-FSU Versailles qui vous aideront toute l'année !

Réunions spéciales pour les TZR

- Lundi 30 août de 14h30 à 17h30

En visioconférence. Toutes les informations sur notre site versailles.snes.edu.

- Mercredi 22 septembre de 14h30 à 17h30

À la section académique du SNES-FSU à Arcueil (RER B Arcueil-Cachan)

Venez poser vos questions, trouver des informations, connaître vos droits en tant que TZR et les aides qui vous sont dues...

Stages de formation syndicale

Nous proposons toute l'année des stages syndicaux sur des sujets variés : stages destinés aux stagiaires, TZR, stages concernant l'entrée dans le métier, les droits et obligations des personnels, l'Éducation prioritaire, mais aussi des stages sur le numérique, la carrière et l'évaluation, la rémunération...

Suivez le programme sur notre site : nos stages sont ouverts à tous, syndiqués ou non !

Les stages syndicaux : un droit pour tous ! Une seule obligation, déposer auprès du chef d'établissement une demande d'autorisation d'absence au moins un mois avant la date prévue du stage.

Toutes les informations sur notre site versailles.snes.edu rubrique « Stages et réunions ».

- stage Comprendre son service et sa rémunération - vendredi 22 octobre

- stages spécial STAGIAIRES

- vendredi 26 novembre
- mars (date à venir)

- stage spécial NÉO-TITULAIRES

- jeudi 18 novembre

- stage spécial TZR

- mardi 30 novembre



→ Dès l'année de stage,
j'adhère au SNES-FSU !

